

B.S., 32 ans, d'origine turque

Ecarts d'identité : A quel moment s'est posée pour vous la question de l'acquisition de la nationalité française ?

B.S. : Cela faisait déjà quelques années que je réfléchissais à l'acquisition de la nationalité française. Au début, je me disais, moi, je suis turque, pourquoi vouloir changer de nationalité ? Par la suite, je me suis dit que même si je changeais de nationalité, le changement se ferait uniquement sur papier, moi je resterai toujours moi-même.

E.d'l. : Quand avez-vous fait la demande ?

B.S. : J'ai fait ma première demande il y a trois ou quatre ans. Cette demande a été refusée. Au commissariat, on m'a dit qu'il fallait parler et écrire le français comme un français. Pourtant je me débrouille bien en français. Je comprends bien mais je n'arrive pas à écrire. Au commissariat on m'a fait signer un papier et ils m'ont dit qu'il fallait bien maîtriser le français. J'ai refusé cette décision alors je suis venue à l'ADATE et j'ai fait une lettre en disant que je me débrouille assez bien en français, en tout cas à l'oral, mais effectivement je ne savais pas bien l'écrire. Après, je suis allée à la préfecture et j'ai refait ma demande.

E.d'l. : Etes-vous mariée ?

B.S. : Oui

E.d'l. : Cette demande, vous l'avez faite pour vous uniquement ou pour toute la famille ?

B.S. : Pour moi et pour ma fille.

E.d'l. : Et votre mari ?

B.S. : Je suis séparée.

E.d'l. : A qui en avez-vous parlé ? Comment l'idée a-t-elle fait son chemin ?

B.S. : Déjà mes beaux-parents avaient été naturalisés français. Entre nous on en parlait souvent. Ils nous conseillaient aussi de faire la demande de naturalisation. Ils nous disaient: "tout ce qui change c'est le papier, ce n'est pas vous. Peut-être que quand vous aurez la nationalité vous trouverez plus facilement du travail !" Effectivement d'ailleurs il m'est arrivé plusieurs fois qu'on me refuse un travail parce que je n'étais pas française. Je me suis dit, après tout, je ne retournerai jamais définitivement en Turquie. Là-bas, c'est bien pour les vacances, mais je vivrai toujours en France. Vous savez, j'ai quitté la Turquie à l'âge de 12 ans.

E.d'l. : Votre famille habite-t-elle dans la région ?

B.S. : Non, ils sont en Allemagne. Je suis venue en France

quand je me suis mariée, en 1979.

E.d'l. : La prise de décision a-t-elle été difficile ? Pourquoi ?

B.S. : Non parce que cela faisait déjà plusieurs années que je réfléchissais là-dessus. Quand j'ai pris ma décision, j'étais persuadée en tous cas que c'était bénéfique pour moi et que cela ne m'apportait aucun inconvénient.

E.d'l. : Comment avez-vous vécu les démarches et les procédures (constitution du dossier, entretien à la Préfecture, enquête de police/gendarmerie, délais...)

B.S. : Oh, c'est vraiment difficile ! Cela fait maintenant quatre ans que j'essaie d'avoir la nationalité française. Chaque fois, on me demande de nouveaux papiers. Pourtant, on m'avait dit qu'il y avait un délai d'attente d'environ un an ou un an et demi. Comme je vous le disais tout à l'heure, cela fait quatre ans que j'attends. Chaque fois on me demande un nouveau document ou le même document mais avec une date plus récente : l'acte de mariage, l'acte de naissance, etc. Le temps que je demande les documents en Turquie, c'est d'ailleurs très difficile pour moi car toute ma famille de Turquie se trouve à Istanbul et il n'y a plus personne dans mon lieu de naissance, à Elazig (à l'Est de la Turquie) et encore, quand j'arrive à les avoir, souvent ce ne sont pas les bons documents ou il y a quelque chose qui manque... Il ne faut pas se décourager, je connais des Turcs qui ont renoncé à cause de tout ça !

E.d'l. : Quelle a été la réponse de l'administration ? Après combien de temps ? Quels étaient les motifs invoqués ?

B.S. : Comme je l'ai dit, ma première demande a été refusée parce qu'on m'a dit que je ne maîtrisais pas bien le français.

E.d'l. : Que veut dire pour vous "être Français(e)" ?

B.S. : "Etre Française ?" (rire)... Je ne sais pas moi, vivre en France et vouloir y vivre comme les Français. Pour moi en tous cas, rien ne change, je reste comme je suis.

Propos recueillis par M. ERTUGRUL

